



Allocution de Monsieur le Gouverneur de Bank Al-Maghrib à la
deuxième réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne

15 juillet 2008

Rabat

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Messieurs les Présidents Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Bank Al-Maghrib pour la deuxième réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne. Je voudrais, à cette occasion et en votre nom, adresser une mention particulière à Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, en sa qualité de nouveau Président ainsi qu'aux autres nouveaux membres. Leur grande expérience contribuera, j'en suis sûr, à enrichir nos débats sur les questions dont nous aurons à traiter au sein de ce Conseil. Je souhaiterais également rendre hommage à Monsieur Fathallah Oualalou qui a participé aux travaux de ce conseil pendant dix années et dont les contributions ont toujours été d'une grande qualité.



Mon intervention sera centrée sur les progrès réalisés depuis notre dernière rencontre dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique monétaire, dans le contexte de la mission de la stabilité des prix conférée à Bank Al-Maghrib par son statut. J'évoquerai avec vous également les évolutions récentes de l'activité et des résultats du secteur bancaire mais aussi les principales mesures prises pour le renforcement de son cadre réglementaire, essentielles pour la préservation de la solidité et de la stabilité du système financier national. J'aborderais aussi les avancées réalisées en matière de systèmes et moyens de paiement, ainsi que celles relatives aux relations que les banques entretiennent avec leurs clients. Je souhaiterais m'arrêter, enfin, sur les défis majeurs devant être relevés, pour que notre système financier puisse accroître son efficacité dans le financement de l'économie nationale et devenir un pôle de référence au niveau régional.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller, en priorité, à la stabilité des prix à moyen terme, ce qui est la meilleure contribution qu'une banque centrale puisse apporter à l'économie. Dans ce contexte, la Banque poursuit de manière résolue et continue ses efforts de développement de sa capacité d'analyse de la politique monétaire, de suivi et de prévision de l'activité économique et de l'inflation, ainsi que de modélisation macroéconomique et de recherche sur les canaux de transmission de la politique monétaire.

De nombreuses actions ont été menées, et se poursuivront de manière continue, pour renforcer le dispositif informationnel et de collecte des



données pour un meilleur suivi des sphères financières et réelles. Des enquêtes sont ainsi régulièrement conduites : enquête trimestrielle sur les taux d'intérêt débiteurs, enquête annuelle sur les conditions d'octroi et les prévisions de crédit, qui à partir de cette année sera semestrielle, et enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. La Banque fait notamment un suivi rapproché des évolutions du crédit en analysant ces données par objet économique, secteur d'activité, segment de clientèle, ainsi que par groupe de clients présentant des liens de capital. Des contacts sont aussi en cours avec nos partenaires externes pour étoffer le dispositif de la Banque en matière de collecte des données sur les salaires et les prix des actifs immobiliers notamment.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib continue à œuvrer pour approfondir la transparence du processus de prise de décision, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique monétaire.

En ce sens, la Banque s'est attelée à améliorer le contenu et la fréquence de sa communication, avec des engagements explicites sur les délais de diffusion de ses publications, en justifiant ses décisions ex ante et en expliquant les résultats de la politique monétaire ex post. Ainsi, le Rapport sur la politique monétaire, destiné à éclairer les décisions du Conseil de la Banque, est diffusé au grand public 10 jours ouvrables après chacune de ses réunions. A sa septième édition, le contenu de ce rapport est continuellement enrichi dans sa dimension analytique et prévisionnelle. En outre, le calendrier annuel des réunions du Conseil est publié à l'avance et ses décisions annoncées par un communiqué de presse. De plus, des réunions sont organisées tous les trimestres avec les Directeurs Généraux des Banques et les Responsables des salles de marché pour bien s'assurer que les messages de la Banque sont bien



compris. Une rencontre annuelle entre le Gouverneur et la presse est également organisée, et des contacts réguliers ont lieu entre les différentes directions de la Banque et les médias. Enfin, la mise en ligne depuis mai dernier d'un nouveau portail Internet, met à la disposition des agents économiques et des utilisateurs des informations et des outils à contenu plus analytique, permettant à la fois une bonne compréhension de son action et de son processus de prise décision en matière de politique monétaire, ainsi qu'une meilleure lisibilité de ses messages.

Au plan interne, le Comité Monétaire et Financier, organe de la Banque qui se réunit mensuellement sous la présidence du Gouverneur, effectue, notamment, un suivi de la politique monétaire entre les Conseils dont la fréquence est trimestrielle. Chaque fois que les facteurs de risque sur l'inflation augmentent, il partage avec le Conseil de la Banque, ses travaux et analyses.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Comme en 2007, qui a connu une inflation de 2% au lieu de 3,3% une année auparavant, l'évolution récente de l'inflation est proche de nos prévisions et de l'appréciation du Conseil. Lors de sa dernière réunion (juin 2008), le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé, tout en rehaussant son niveau de vigilance quant à l'évolution de l'inflation et des facteurs de risques au cours des prochains mois, de maintenir inchangé à 3,25% le taux directeur. Au plan opérationnel, les interventions de la Banque auront donc pour objectif de maintenir le taux sur le marché interbancaire au niveau du taux directeur.



Au terme de l'année 2008, l'inflation devrait atteindre 2,7%, niveau sensiblement supérieur à la prévision présentée dans le Rapport sur la politique monétaire de mars 2008 (2,2%). Pour le deuxième trimestre de l'année 2008, nous anticipons une augmentation de l'inflation, essentiellement tiré par la hausse des prix des produits alimentaires. A partir du troisième trimestre de 2008, l'inflation devrait revenir à 2,5% et se stabiliser autour de ce niveau sur l'horizon de prévision. Comparé au précédent Rapport, la prévision d'inflation a été revue à la hausse.

A la date de la dernière réunion du Conseil (17 juin 2008), l'inflation en glissement annuel s'est établie à 3,7% en avril, après avoir atteint 3,2% en mars et 2,4% en février. L'inflation sous-jacente s'est maintenue pour sa part à un niveau élevé, soit 4,8% en avril, après 4,7% en mars. L'évolution récente des prix est tirée essentiellement par la tendance haussière des cours internationaux des produits alimentaires de base, qui commence également à se diffuser vers les autres biens et services. L'augmentation des prix à l'importation se transmet aussi aux prix à la production industrielle.

En mai, l'inflation en glissement annuel s'est établie à 5,4%. L'inflation sous-jacente s'est maintenue pour sa part à un niveau élevé, soit 4,9%. L'essentiel de la progression de l'ICV provient des biens échangeables qui y ont contribué à hauteur de 3,78 points de pourcentage, soit une augmentation en glissement annuel de 8,9% imputable au renchérissement des produits de base alimentaires et des produits frais. Parallèlement, les prix des biens non échangeables ont progressé de 2,7%, contribuant à hauteur de 1,6 point de pourcentage à l'inflation.



La Banque centrale suit de près l'évolution des différents facteurs pouvant affecter l'inflation : le prix des hydrocarbures et des produits alimentaires de base, leur impact sur le système de compensation, notamment des produits pétroliers, les salaires et le rythme de croissance du crédit. De nombreuses incertitudes persistent sur l'évolution de ces éléments.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'aborder ici deux points importants qui font l'objet de débats intenses dans tous les pays.

La plupart des pays, développés comme émergents, font actuellement face à une augmentation notable de l'inflation, souvent à deux chiffres pour ces derniers, essentiellement tirée par la forte augmentation du prix des hydrocarbures et des produits alimentaires. Dans le cas du Maroc, les effets des prix internationaux de ces produits importés, cotés en dollar, sur l'inflation sont partiellement amortis par l'évolution de notre taux de change, indexé à 80% sur l'Euro, et par le système de compensation qui atténue dans une large mesure, à travers le budget de l'Etat, leur impact sur le consommateur.

Comme dans de nombreux pays, il existe au Maroc un écart entre la perception de l'inflation par le grand public et la mesure de l'inflation telle qu'elle ressort des indices officiels. Toutes les banques centrales font face à cette problématique. Bank Al-Maghrib est bien consciente de cet écart de perception, qui varie selon le revenu et la structure de dépense de chaque catégorie de ménage, et travaille à la mise en place d'outils



didactiques à l'attention du grand public pour faciliter sa compréhension des dynamiques de l'inflation. Comme pour toutes les banques centrales, c'est un travail de pédagogie à long terme. En outre, la publication prochaine par le Haut Commissariat au Plan d'un nouvel Indice des Prix à la Consommation, dont la couverture en termes géographique, de produits et de variétés sera étendue, et les pondérations basées sur une enquête de consommation des ménages plus récente, constituera une avancée importante.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Concernant l'évolution du secteur bancaire, l'année 2007 est exceptionnelle à plus d'un titre. Le processus de redressement des banques publiques a ainsi été mené à son terme, les indicateurs fondamentaux se sont également nettement améliorés et le cadre réglementaire a été complètement aligné sur les standards internationaux.

Au niveau de l'activité des banques en 2007, la croissance soutenue du produit net bancaire à la faveur de la vigueur de l'activité de crédit, conjuguée à une baisse du coefficient d'exploitation et du coût du risque, a permis une hausse significative de la rentabilité des banques.

L'encours global des crédits bancaires s'est inscrit en hausse de 29% à 422,6 milliards de dirhams à fin 2007, contre 17,7%. Il a été tiré par la vigueur des concours accordés tant aux entreprises qu'aux particuliers, tandis que le rapport du crédit au secteur privé au PIB est passé à 69%, contre 57% en 2006. A fin mai 2008, le crédit a enregistré un



accroissement de 26,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, le rythme de progression du crédit devrait connaître un ralentissement en 2008 ; les banques, dans le cadre des prévisions transmises à Bank Al-Maghrib, estimant sa progression à environ 18%.

Par catégorie, on observe que les concours bancaires aux entreprises ont augmenté de 27 % à fin 2007 contre 14 % en 2006. L'encours des crédits immobiliers s'est accru de 32,5% et s'est élevé à 107,5 milliards de dirhams, représentant près de 28 % du total des crédits sains distribués par les banques. Cet encours a enregistré à fin mai 2008 une augmentation de 27% par rapport à la même période de l'année dernière.

L'accroissement quantitatif du crédit s'accompagne d'un changement dans la structure des portefeuilles des crédits bancaires, qui révèle un processus d'allongement graduel des maturités et une part plus importante des crédits à taux variable. Les données disponibles indiquent en effet une progression de la distribution des crédits à taux variables. Ainsi, la part de ces crédits dans l'encours total des crédits à l'habitat est passée, en un an, de 43% à 49%.

Ce dynamisme se retrouve également au niveau des sociétés de financement, dont l'activité reste bien corrélée à celle des banques. Ainsi, pour les sociétés de crédit à la consommation, l'encours brut des crédits s'est inscrit en hausse de 17,9% à 33,4 milliards de dirhams, sous l'effet du développement de l'activité de crédit à la consommation et des opérations de location avec option d'achat. De même les sociétés de crédit-bail ont enregistré un volume d'activité de 26,5 milliards de



dirhams, en hausse de 24,8%, soit un rythme comparable à celui de 2006.

Pour sa part, le secteur du microcrédit a connu un développement remarquable tant au regard du nombre de bénéficiaires que du volume des crédits dont l'encours a été multiplié par 3 en l'espace de 2 ans, pour s'établir à 5,5 milliards de dirhams à fin 2007.

Parallèlement, l'assainissement des bilans des établissements de crédit s'est poursuivi. Le taux des créances en souffrance s'est en effet établi à 7,9% à fin 2007 et à 7 % à fin mai 2008. Hors banques publiques, ce taux est inférieur à 5% à fin mai 2008. La convergence vers les standards internationaux est un objectif réaliste, grâce notamment à l'assouplissement des règles fiscales relatives à la radiation des créances les plus anciennes des bilans des banques.

Toutefois, la vigilance reste de mise. C'est pour cela que deux codes d'éthique sur le financement des actifs immobiliers et des actifs financiers ont été adoptés par le secteur bancaire. De plus, la réflexion en cours sur la soutenabilité à long terme du mécanisme de garantie FOGARIM devrait aboutir rapidement. Dans le même esprit, Bank Al-Maghrib suit de près l'évolution des risques relatifs aux crédits immobiliers et à la consommation à travers des enquêtes annuelles.

Sur le plan de la liquidité, 2007 a été une année de rupture, suite à un excédent structurel enregistré par les trésoreries bancaires depuis l'année 2000. En vue de combler le déficit de liquidité des trésoreries bancaires, Bank Al-Maghrib intervient, depuis mars 2007, grâce à son instrument principal ; les avances à 7 jours sur appel d'offres, ce qui a permis au



taux interbancaire au jour le jour d'évoluer dans un intervalle relativement proche de 3,25%. Parallèlement, la collecte des dépôts s'est accrue de 18,1%. Les banques ont également renforcé leur collecte de ressources longues, notamment à travers des émissions de certificats de dépôts qui ont connu un développement remarquable en 2007.

Dans cet environnement, le résultat net agrégé de l'ensemble des établissements de crédit, calculé sur base sociale, s'est accru de 32,7 % pour s'établir à 10 milliards de dirhams. Cette réalisation est due à la progression de 17% du produit net bancaire ainsi qu'à la maîtrise du coût du risque, la charge de provisionnement ayant constitué 10% du résultat brut d'exploitation contre 14% en 2006. De même, le coefficient d'exploitation, en dépit de l'accroissement des frais de structure à un rythme supérieur à celui de l'année précédente, s'est rétracté de 1,6 point à 45,5% à fin 2007.

Au cœur de la dynamique des réformes financières, le secteur bancaire a pu grâce aux progrès accomplis accélérer sa modernisation, contribuant ainsi à accroître l'approfondissement financier de notre économie. Les avancées substantielles réalisées au plan réglementaire ont incontestablement joué un rôle d'accélérateur dans ce processus au cours de la période récente. Ce cadre est donc aujourd'hui en conformité avec les standards internationaux, notamment après l'entrée en vigueur en 2007 de Bale II sous sa forme « approche standard ». Il s'agit d'un processus de longue haleine dont la mise en œuvre se fera de manière continue et progressive. En ce sens, la décision de Bank Al-Maghrib de relever le ratio de solvabilité à 10 % à fin décembre 2008 vient encore renforcer ce processus de convergence vers les meilleurs standards internationaux en la matière. La Banque Centrale compte cibler un objectif supérieur en fonction du profil des banques et de leur



cartographie des risques. En outre, Bank Al-Maghrib a rehaussé les normes de gestion du risque de liquidité. Le respect des dispositions de la directive relative à ce sujet publiée par Bank Al-Maghrib aidera les banques à mieux maîtriser ce risque. Enfin, sur le plan de la gouvernance, Bank Al-Maghrib a demandé aux banques, via une directive, d'appliquer des principes plus rigoureux en matière de gouvernance et de contrôle interne.

Elément important, le référentiel comptable applicable aux banques a également fait l'objet d'une refonte avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes comptables IFRS en 2008 qui impliquent une amélioration de la qualité et de la transparence de l'information financière.

Enfin, le démarrage effectif du Crédit bureau, prévu dès les premiers mois de l'année 2009, permettra de mutualiser et de globaliser l'information sur le crédit. L'aboutissement de ce projet constituera un dispositif efficace de l'amélioration du fonctionnement du marché du crédit.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs

Sur le plan de la stabilité financière, il importe de souligner les travaux menés par la Commission de coordination des organes de supervision du secteur financier qui s'est dotée en 2007 d'un règlement intérieur régissant les modalités de son fonctionnement. Ses réunions au cours de 2007 ont été consacrées à la préparation de la mission d'évaluation du secteur financier marocain par le FMI et la Banque Mondiale, et aux questions ayant trait notamment à la bancassurance, à la lutte contre le



blanchiment des capitaux, ainsi qu'au projet de loi relatif au marché à terme et au financement des actifs immobiliers et financiers.

La Commission a par ailleurs, lancé la réflexion sur l'élaboration d'un Code Monétaire et Financier (COMOFI). Ce projet, qui doit mobiliser le Ministère de l'économie et des Finances et tous les acteurs du secteur financier, vise à codifier l'ensemble des textes applicables à ce secteur en vue de leur regroupement dans un document unique.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs

Le processus de modernisation des systèmes et moyens de paiement se poursuit avec la généralisation à l'ensemble du territoire national de l'échange dématérialisé des chèques, adopté il y a plus d'une année, et des lettres de change mis en place depuis juin dernier. La dématérialisation des virements en devises qui est en cours viendra parachever ce dispositif qui a un impact direct sur la compétitivité des services bancaires, dans la mesure où les coûts de transaction pour l'ensemble de la clientèle des banques diminuent.

Les efforts pour améliorer les relations des banques avec leur clientèle ont été poursuivis en 2007.

A ce titre, le développement de la bancarisation du pays continue d'être une préoccupation constante de la Banque. Sur le plan de l'accès aux services financiers, les banques ont renforcé leur réseau. A fin 2007, il comptait 2.748 guichets. 301 unités ont été ouvertes en 2007, contre 224 un an auparavant et 105 guichets, en moyenne, durant la période 2002-



2005. Cette expansion traduit la poursuite de la politique de développement de la banque de détail.

En conséquence, le taux de bancarisation s'est inscrit en progression passant de 25% à 27% entre 2006 et 2007 et à près de 40% si l'on tient compte du nombre de comptes ouverts sur les livres de Barid Al-Maghrib. A fin 2007, il y avait un guichet pour 10900 habitants contre 12300 en 2006 et 13500 en 2005. Cette orientation devrait se poursuivre au fur et à mesure de l'intensification de la concurrence et de la diversification des produits à offrir. Toutefois, les données actuelles nous situent au dessous des performances réalisées par des pays tels la Turquie, le Chili ou le Brésil. L'optimisation des actions impulsées par la profession bancaire appelle la mobilisation concomitante de l'ensemble des composantes du tissu économique et financier national. Les banques et les associations professionnelles du secteur financier sont invitées à renouveler leur effort pour accompagner la dynamique en cours et contribuer à relever le taux de bancarisation.

De même, les banques ont été incitées à améliorer la transparence et la qualité des services bancaires et à modérer leur tarification pour permettre l'accès aux services financiers à une large frange de la population. La pratique des produits alternatifs pourrait également connaître un élan avec les assouplissements fiscaux attendus. Parallèlement, le dispositif de médiation bancaire, dont le mécanisme est maintenant défini, devrait être opérationnel dès septembre 2008. Ce dispositif facilitera le règlement à l'amiable des litiges qui surviennent entre les banques et leurs clients dans le cadre de leurs relations d'affaires, par le biais notamment d'un comité de la médiation mis en place à cet effet.



Dans le cadre de l'amélioration des relations Banques—PME, la convention de partenariat signée le 12 juin 2008 entre le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, le GPBM et l'ANPME constitue une avancée importante. La mise en oeuvre de ce dispositif est intervenue à la lumière des conclusions de la campagne nationale de sensibilisation sur le financement de la PME, organisée en 2007 en collaboration avec le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles technologies, le GPBM, la CCG, la CGEM et l'AMPME, selon lesquelles, l'accès au financement ne constituait plus une entrave pour ces entreprises, les principales doléances exprimées par les PME ayant porté essentiellement sur l'accompagnement et l'encadrement pour la réalisation des projets.

Dans la même perspective, une action de présence de place pilote est prévue à Agadir en octobre prochain, en coordination avec les autorités locales, afin de développer une plus grande proximité avec tous les opérateurs et approfondir notre connaissance du tissu économique.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs

Pour l'avenir, Bank Al-Maghrib continuera d'agir pour consolider et développer tous les acquis en matière de politique monétaire et de modernisation du secteur bancaire.

En matière de politique monétaire, les efforts visant à maintenir la stabilité des prix à moyen terme et la réputation anti-inflation de la Banque Centrale seront poursuivis, dans un cadre de pleine transparence des fondements et des résultats des décisions du Conseil de la Banque.



En ce sens, la prévision d'inflation joue aujourd'hui un rôle central dans les décisions de politique monétaire. Bank Al-Maghrib publie ainsi chaque trimestre, depuis décembre 2006 dans le cadre du Rapport sur la politique monétaire, ses prévisions d'inflation sur un horizon de quatre trimestres glissants. Nos évaluations régulières de la qualité de ces prévisions montrent que les réalisations de l'inflation en sont proches. Plus précisément, l'inflation observée se situe, dans près de 90% des cas, à l'intérieur des intervalles définis par le Fan chart des prévisions publiées dans le cadre de chaque Rapport sur la politique monétaire. Sur cette base, des travaux sont en cours pour allonger cet horizon à huit trimestres afin de mieux ancrer les anticipations d'inflation à moyen terme des agents économiques.

Afin de renforcer la base informationnelle, pilier fondamental des décisions de politique monétaire, de nouvelles données devront également être collectées auprès des différents partenaires, notamment du HCP et de certaines autres administrations publiques, sur les actifs immobiliers, le chômage, l'emploi et les salaires, etc.

Plus globalement, Bank Al-Maghrib continuera d'œuvrer pour préparer l'économie à gérer dans les meilleures conditions l'accélération de l'ouverture financière. Les travaux et les actions concernant l'ensemble des composantes du processus de prise de décision de la politique monétaire seront poursuivis afin de nous préparer valablement au passage à un régime de cible d'inflation.

Au niveau du secteur bancaire, Bank Al-Maghrib accompagnera les banques dans leurs efforts d'adoption des approches avancées de Bâle II pour une meilleure allocation des ressources, à renforcer la gouvernance



pour une meilleure maîtrise des risques et à améliorer la transparence financière.

Pour ce secteur, deux défis majeurs sont à relever pour les années à venir. Tout d'abord, l'approfondissement du marché national par le biais d'une politique volontariste pour élargir les services financiers, d'un développement de l'épargne à long terme nécessitant une stratégie globale pour la promotion de produits innovants, d'une stratégie adaptée aux TPE et de la poursuite de l'encadrement du secteur du microcrédit pour des évolutions sur des bases saines et solides. Le second défi a trait à la poursuite du renforcement du positionnement des banques à l'étranger, notamment pour bien accompagner l'intégration de notre économie dans l'environnement international.

Je vous remercie de votre attention.